



Société

L'abbé Pierre sonne les cloches des députés

Le fondateur d'Emmaüs fustige les aménagements de la loi SRU.

Par Tonino SERAFINI

mercredi 25 janvier 2006

Ancien député (1945-1951), l'abbé Pierre a fait un retour remarqué hier à l'Assemblée en tant que porte-voix des mal-logés. Dès sa descente de voiture, il a été assailli par une nuée de caméras, de micros et d'appareils photo. Les membres de sa fondation (1) ont eu le plus grand mal à frayer un chemin à cet homme de 93 ans assis dans un fauteuil roulant jusqu'à la salle des quatre colonnes. *«Il ne faut pas reculer dans un effort qui a été commencé, les plus forts doivent penser à servir les plus faibles»*, a-t-il dit en arrivant. Allusion aux débats sur la loi SRU, qui oblige toutes communes de plus de 3 500 habitants (1 500 en Ile-de-France) à atteindre un quota de 20 % de logements sociaux. L'abbé juge sévèrement les initiatives tendant à la modifier. *«Si je suis là cinquante ans après l'époque où j'étais parmi vous, c'est que sans aucun doute se trouve mis en question l'honneur de la France»*, précisant que *«l'honneur, c'est quand le fort s'applique à aider le moins fort»*.

Le fondateur d'Emmaüs a demandé à Jacques Chirac de faire *«pression sur les députés (...) pour que la loi qui oblige à construire 20 % de logements sociaux soit respectée»*. Il a dit aussi que le mot *«social sera bientôt inutilisable tellement il est devenu synonyme de ceux qu'on ne fréquente pas»*. Il s'est ensuite installé dans les tribunes réservées au public. Puis au président de l'Assemblée venu le saluer, a glissé : *«Monsieur le président, une loi, pour être comprise par tous, doit être connectée [au] peuple. Elle doit être préparée par la société.»* Et Jean-Louis Debré de commenter plus tard : *«Il faut que chaque fois que l'on aborde un sujet important ceux qui ont quelque chose à dire viennent à l'Assemblée (...), lieu où se débattent les grands problèmes de société. Le logement est un problème essentiel pour notre avenir.»*

Au bout d'une demi-heure, le fondateur d'Emmaüs a quitté l'Assemblée. Les débats y ont repris dans une ambiance surchauffée. La gauche reprochant à la droite de dénaturer la loi SRU en incluant dans le comptage des 20 % des logements en accession sociale à la propriété, et non les seules HLM que la SRU vise à mieux répartir sur le territoire. Les députés n'en ont pas moins adopté un amendement permettant au locataire d'un logement social d'en devenir propriétaire en achetant progressivement des parts de son habitation *«par le biais d'un loyer»*.

Tonino Serafini

(1) Fondation Abbé-Pierre pour le logement.

<http://www.libération.fr/page.php?Article=353865>